

## Check-list / confirmation pour le:

- Transport d'animaux       Transport de chevaux       Transport de volaille  
 Formation pratique (formation de base) en vertu de l'art. 150 de l'Ordonnance sur la protection des animaux (OPAn) et des art. 7 et 9 de l'Ordonnance sur les formations en matière de protection des animaux (OFPAAn)

<b>Participant/e</b>	
Nom	.....
Prénom	.....
Profession	.....
Rue	.....
NPA / lieu / canton	.....
Date de naissance	.....
No. permis conduire.	.....
No. tél./no. portable	..... / .....
Adresse courriel	.....

<b>Formation spécifique achevée :</b>	
<input type="checkbox"/> Agriculteur / formation agricole	<input type="checkbox"/> Profession liée aux chevaux (ou brevet, licence, diplôme...)
<input type="checkbox"/> Profession liée à la volaille	<input type="checkbox"/> .....

<b>Confirmation des informations:</b>	
Le soussigné confirme l'exactitude des indications ci-dessus concernant la formation spécifique.	
.....	.....
Lieu / date	Signature participant

En vertu de l'Ordonnance sur les formations en matière de protection des animaux (OFPAAn), pour obtenir le certificat pour le transport d'animaux à titre professionnel, le participant doit avoir transporté des animaux pendant au moins cinq jours de travail ; dont un jour au minimum consacré à chaque type d'animaux mentionné ci-après; il doit avoir été accompagné par un transporteur d'animaux expérimenté.

<b>Transport d'animaux:</b>	<b>Transport de chevaux:</b>	<b>Transport de volaille:</b>
<input type="checkbox"/> Jeunes génisses ou taurillons	<input type="checkbox"/> Chevaux	<input type="checkbox"/> Volaille
<input type="checkbox"/> Vaches		
<input type="checkbox"/> Porcs		
<input type="checkbox"/> Petits ruminants		

<b>Travaux pratiques:</b>	réussi
• Connaître les exigences déterminantes de la protection des animaux qui concernent le véhicule et la superstructure	<input type="checkbox"/>
• Connaître la charge utile et la hauteur de l'espace et savoir les utiliser correctement	<input type="checkbox"/>
• Connaître les documents et savoir les remplir correctement	<input type="checkbox"/>
• Evaluer l'aptitude au transport des animaux	<input type="checkbox"/>
• Préparer le transport / les barrières	<input type="checkbox"/>
• Conduire / rabattre / charger / décharger	<input type="checkbox"/>
• S'occuper des animaux pendant le transport	<input type="checkbox"/>
• Assurer le chargement (séparations / compartimentage)	<input type="checkbox"/>
• Savoir conduire avec ménagement	<input type="checkbox"/>
• Connaître les conditions météorologiques et les conséquences pour les animaux (maniement de l'aération)	<input type="checkbox"/>
• Nettoyer et désinfecter le véhicule	<input type="checkbox"/>

Par la présente, le transporteur expérimenté confirme que la personne susmentionnée a terminé la partie pratique de la formation (formation de base) en vertu de l'art. 7, al. 2 lettre c de l'OFPAAn.

.....

Lieu / date      Nom (transporteur expérimenté)      Signature